

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par un projet de règlement modifiant le Règlement de zonage n°1297-2020 de la Municipalité de Sainte-Sophie.

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 2 août 2022, le conseil a adopté le projet de règlement de modification n° **PP-2022-22** et intitulé : « **Amendement au règlement n° 1297-2020 relatif au zonage afin de modifier l'annexe 3 : Grille des spécifications de la zone CH-207** ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **30 août 2022, à 17 h 45** à la salle du conseil sise au 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie. L'objet de cette assemblée est de présenter les modifications prévues au présent projet de règlement d'urbanisme, soit :
 - D'ajouter à la l'annexe 3 : Grille des spécifications de la zone CH-207 :
 - D'une autorisation, dans la section « Autres dispositions », à la sous-section de « Usage mixte » de la classe d'usage H1;
 - D'une autorisation, dans la section « Autres dispositions », à la sous-section de « Usage multiple » des classes d'usage C1, C6, P1 et P3.
3. Le projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire des personnes habiles à voter.
4. Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement au bureau du directeur général et greffier-trésorier situé au 2199, boulevard Sainte-Sophie, à Sainte-Sophie. Le projet de règlement peut être consulté sur le site Web de la Municipalité en suivant ce lien : [Projet de règlement n° PP-2022-22](#).

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 3 août 2022.



Sophie Plouffe, CPA
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe